



UNIVERSITE D'ANGERS – FACULTE DE MEDECINE

DEMANDE D'HABILITATION A DELIVRER LA CAPACITE DE MEDECINE ET BIOLOGIE DU SPORT

CAMPAGNE 2012-2016

I – UNIVERSITE DE : ANGERS

DEMANDE CONJOINTE AVEC LES UNIVERSITES SUIVANTES	ENSEIGNEMENT EN COLLABORATION AVEC LES UNIVERSITES SUIVANTES
ANGERS	Angers – Faculté de Médecine, rue Haute de Reculée, 49045 ANGERS
LIMOGES	Limoges – Faculté de Médecine, 2 rue du Docteur Marchand, 87025 LIMOGES Cedex
POITIERS	Poitiers – Faculté de Médecine, 34 rue du jardin des Plantes, BP 199, 86005 POITIERS Cedex
TOURS	Tours – Faculté de Médecine, 10 Bd Tonnellé BP 3223 37032 TOURS Cedex 1

II – AVIS

- Du ou des conseils des UFR
- Du président d'université
- Du conseil des études et de la vie universitaire
- Du conseil d'administration

Modification: 3 heures de cours supplémentaires le samedi matin.

III – NOM ET QUALIFICATION DU COORDONNATEUR DE L'ENSEIGNEMENT

1) NOM et Qualification du Coordonnateur de l'Enseignement:

Pr. P BONNET

☞ **PU, Professeur de Physiologie,**

Laboratoire de Physiopathologie de la paroi artérielle -

Faculté de Médecine

10 Bd Tonnellé

37032 TOURS Cedex 1

Tél. : 02 47 36 60 91 - Fax : 02 47 36 60 64

Adresse électronique : bonnet@univ-tours.fr

IV – JUSTIFICATION DE LA DEMANDE

Les quatre facultés enseignaient la Médecine du sport (CES puis capacité et DESC) à

- POITIERS depuis 1981,
- TOURS depuis 1968,
- ANGERS depuis 1970,
- LIMOGES depuis 1972.

Regroupées depuis la création de la Capacité de Médecine du Sport, elles ont conjointement continué annuellement cet enseignement depuis 20 ans sans interruption.

V – NOMBRE DE CANDIDATS SUSCEPTIBLES D'ETRE ACCUEILLIS CHAQUE ANNEE

Le nombre de candidat inscrits ne pourra dépasser 10 par an et par fac soit 40 candidats par année, pour les quatre facultés.

VI – COMITE PEDAGOGIQUE

Il est composé des responsables d'enseignement dans chaque UFR :

ANGERS : Pr ABRAHAM
Laboratoire d'explorations fonctionnelles
Faculté de médecine d'Angers
49000 ANGERS
Piabraham@chu-angers.fr

LIMOGES : Pr JC DAVIET
Médecine Physique et Réadaptation
Hôpital J Rebeyrol, CHU de Limoges
87042 LIMOGES Cedex
Jean-christophe.daviet@chu-limoges.fr

POITIERS : Pr M EUGENE
 Médecine Physique et Réadaptation,
 CHU, BP 577,
 86021 POITIERS Cedex
M.Eugene@chu-poitiers.fr

TOURS : Pr BONNET
 Laboratoire de Physiopathologie de la paroi artérielle
 Faculté de médecine
 10 Bd Tonnellé
 37032 TOURS Cedex 1
bonnet@med.univ-tours.fr

VII – SERVICES, ORGANISMES, LABORATOIRES, STRUCTURES SUSCEPTIBLES D’ACCUEILLIR EN STAGE LES ETUDIANTS (fournir lettre d’accord)

- 1 – Centre municipal de Médecine du Sport à ST PIERRE-DES-CORPS, Madame Dominique BOISROME
- 2 – Service de Cardiologie – CHRU Trousseau TOURS, Pr Dominique BABUTY
- 3 – Centre de Réadaptation Cardio-vasculaire Bois-Gibert BP1 37510 BALLAN-MIRE, Dr Philippe VERNOCHET, directeur Monsieur Bruno PAPIN
- 4 – Laboratoire d’Explorations Fonctionnelles Respiratoire et des gaz du sang – CHR Bretonneau TOURS, Dr Eric BOISSINOT
- 5- Service d’Explorations Fonctionnelles au CHR d’ORLEANS hôpital de la Source, Dr Virgile AMIOT.

VIII – MODALITES DU CONTROLE DES CONNAISSANCES

1/ Probatoire

1) *Examen probatoire préalable à l’inscription* pour les médecins thésés depuis moins de 3 ans

Il comporte :

- une épreuve écrite anonyme avec sujets uniques dans les 4 Facultés (avant inscription définitive).
- un entretien

Sont admis dans la limite des capacités de formation, les candidats ayant obtenu une note au moins égale à 10 sur 20 à l’épreuve écrite et ayant satisfait à l’entretien.

Thèmes sur lesquels portent l’examen probatoire :

A - CARDIOLOGIE - PNEUMOLOGIE

- Orientation diagnostique et conduite à tenir devant :
 - . des douleurs thoraciques
 - . une dyspnée

- Infarctus du myocarde (et sport)
- Hypoglycémie
- Tabagisme
- Asthme

B - TRAUMATOLOGIE - RHUMATOLOGIE

- Douleurs articulaires (hanches, genoux, épaules)
- Inflammation et épanchement articulaire du genou
- Douleur rachidienne . Boiterie
- Lombosciatique . Scoliose
- Fracture de la clavicule
- Luxation de l'épaule acromio-claviculaire
- Pathologie traumatique du genou
- Entorses du genou, de la cheville

C – PHYSIOLOGIE

- Nutrition : ration alimentaire (besoins, apports, catégories d'aliments)
 - Appréciation de l'état nutritionnel
 - Régulation du comportement alimentaire
 - Obésité, amaigrissement, maigreur
- Déshydratation
- Croissance, stature pondérale, puberté (appréciation)

D - PHARMACOLOGIE

- Sympathomimétiques
- Parasympatholytiques
- Analgésiques, morphiniques
- Glucocorticoïdes et stéroïdes
- Anti-inflammatoires non stéroïdiens
- Dopage
- Toxicomanie

2) Horaire des enseignements :

Le volume des enseignements théoriques est de 100 heures.

La formation pratique est assurée par la ville universitaire où le candidat a pris son inscription.

Le nom et la qualification des enseignants statutaires sont présentés en annexe II.

3) Thèmes enseignés :

L'enseignement a lieu du mercredi au vendredi inclus. Le programme d'enseignement pour l'année 2010-2011 ou l'année en cours à titre d'exemple est présenté en annexe III.

IX – MODALITES DE VALIDATION DES ENSEIGNEMENTS

Pour les enseignements théoriques :

A - Une épreuve écrite de 2 heures portant sur les enseignements théoriques et des sujets pratiques sous forme de 2 à 4 questions.

B – une épreuve orale consistant au choix du candidat, soit :

- * à la présentation d'un mémoire préalablement remis au jury.
- * à l'argumentation de deux cas cliniques.

Une seule session d'examen est organisée annuellement dans une seule des 4 facs pour l'ensemble des étudiants.

Pour les stages pratiques:

C - Chaque maître de stage signe le carnet de stage à chacune des vacations d'une ½ journée.

Les stages sont validés par le jury après accomplissement de 40 vacations. Le carnet de stage doit être impérativement remis au jour d'examen.

Les modules « A » et « B » font l'objet d'une validation indépendante de chacune des épreuves. La validation finale nécessite la validation de chacun des trois modules « A » « B » et « C » à l'issue de la session d'examen. Une seule session d'examen est organisée annuellement dans une seule des 4 facs pour l'ensemble des étudiants.

3) *Délivrance du diplôme*

Le diplôme est délivré aux candidats ayant

- obtenu une note au moins égale à 10 sur 20 à chacun des modules « A » et « B »
- validé les stages (module « C »)

La non-validation d'un des deux modules « A » ou « B » impose de repasser les deux modules « A » et « B ». Par contre, pour le module « C », si 40 vacations n'ont pas été effectuées dans l'année, l'étudiant garde le bénéfice des vacations validés, mais uniquement pour l'année suivant la première inscription, et ne doit compléter que le nombre de vacation non réalisées la première année.

Le triplement n'est possible que sous réserve de l'accord préalable unanime des responsables pédagogiques des quatre facultés

Le diplôme est délivré dans la faculté d'inscription des candidats après que le procès verbal du jury ait été transmis à chaque service de scolarité.

3) *Inscription des étudiants étrangers :*

L'inscription des étudiants étrangers à la capacité dans l'une des quatre UFRs est conditionnée :

- A un entretien préalable avec le responsable d'enseignement
- Au passage obligatoire du probatoire, même pour les médecins thésés depuis plus de 3 ans.